

LES CELTES

Une civilisation ASSASSINÉE

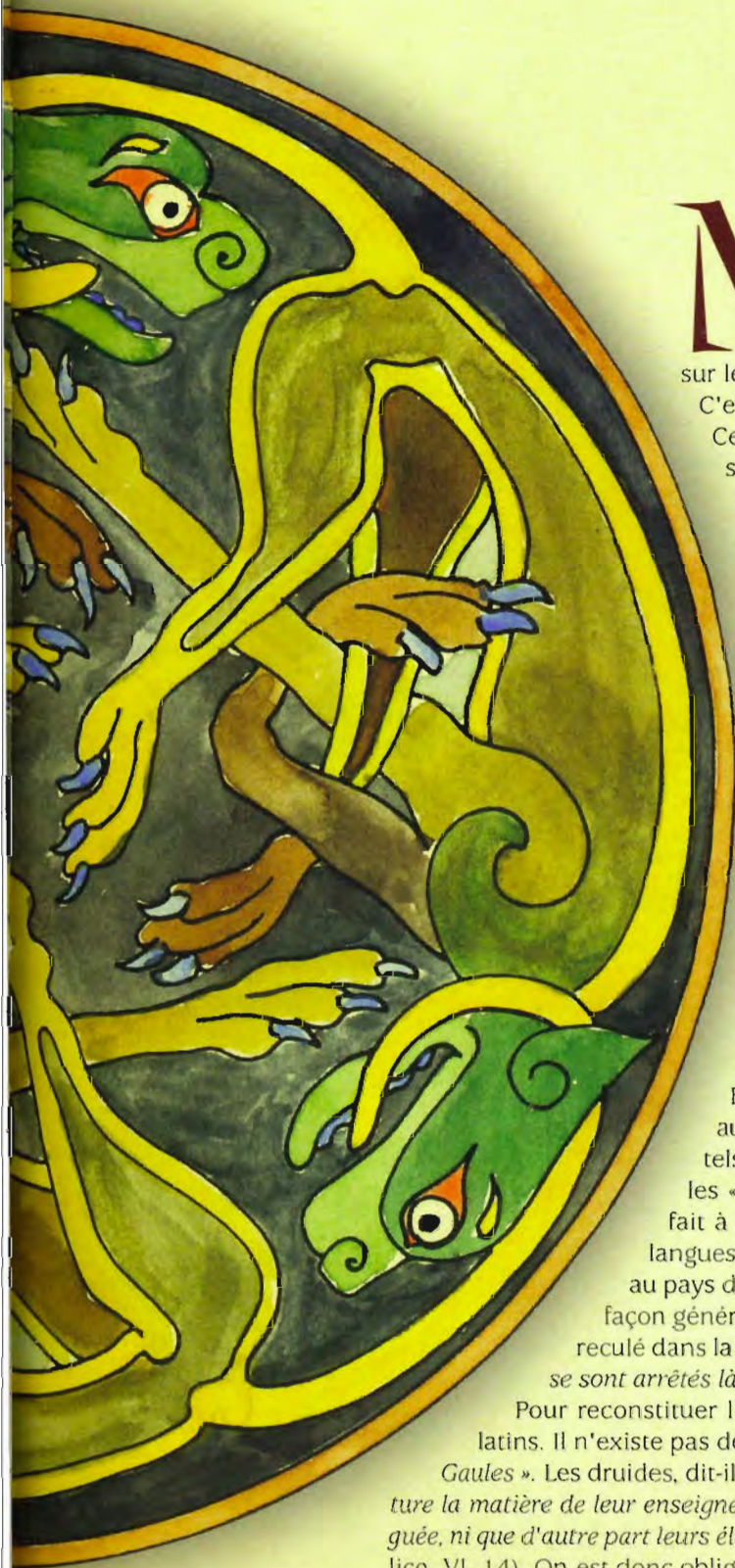
Nous ne pouvions parler souvent des Gaulois, voire nous réclamer de leur descendance, réelle ou supposée, sans évoquer les Celtes. Les Romains appelaient Galli les peuples celtes du nord de l'Empire et ces nations se désignaient elles-mêmes par l'appellation Celtae. Les textes français ne parlent d'ailleurs de Gaulois qu'à partir du XV^e siècle, le mot n'étant utilisé que par les érudits. Il nous a semblé intéressant d'en savoir un peu plus sur une civilisation à laquelle nous devons beaucoup plus que ce que les maigres et approximatives notions scolaires nous ont appris.

Ce passionnant résumé historique a été publié en 1975 dans la revue « Pourquoi ? ». Nous remercions la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente de nous avoir autorisés à le reproduire dans son intégralité et avons cru bon de compléter certaines citations par de très brèves informations sur ces lointains personnages. C'est avec le plus grand intérêt que nous recevrons toute remarque concernant ce texte tout en précisant que son thème est hors de notre champ de compétence !



CELTES

par Catherine EMERY



Nos ancêtres les Gaulois... Les manuels scolaires nous ont appris qu'ils vivaient dans des huttes en bois (ce qui est d'ailleurs faux), qu'ils ont eu pour chef un certain Vercingétorix battu par César à Alésia et que les druides en robe blanche coupaient le gui avec une faucille d'or sur les chênes sacrés.

C'est peu, et après la conquête romaine, néant, le trou noir. Les Celtes de Gaule semblent s'être évaporés au profit d'une civilisation gallo-romaine, les « barbares » se sont effacés devant la culture, celle de Rome. Reniement de la part du peuple vaincu, volonté de la part des vainqueurs d'occulter une culture dérangeante ? Les Celtes ont à peu près totalement disparu de la mémoire collective.

Pourtant « *Astérix le Gaulois* » fait le bonheur d'un large public et la fortune de ses auteurs, la musique celtique réapparaît et grimpe à l'assaut des hit-parades avec Alan Stivell et Glen Mor, les « fest noz » bretons se font connaître au-delà de la Mayenne et vient de paraître une méthode Assimil « *Ar Brezhoneg didorr* » (le breton sans peine) qui permettrait de parler breton en soixante-dix-sept leçons et onze semaines. Renouveau de cette culture assassinée par vingt siècles de culture romaine et chrétienne, ou plutôt résurgence d'un inconscient longtemps refoulé ? Les Celtes sont parmi nous.

Mais qui étaient les Celtes dont l'imagerie populaire ne nous renvoie qu'un infidèle reflet ?

Conquêteurs de l'Europe occidentale à l'âge du fer, ils ont vécu avant Jésus-Christ en Grande-Bretagne, en France, en Belgique, en Allemagne rhénane, en Suisse, en Italie du nord, au nord-ouest de l'Espagne, et ont fondé des royaumes provisoires tels que celui des Galates (du celtique gal : force, les Galates étaient les « puissants ») en Asie mineure. Mais aujourd'hui, c'est tout à fait à l'ouest de l'Europe, dans des îles et des péninsules que les langues celtiques sont encore parlées : en Irlande, dans l'île de Man, au pays de Galles, au nord de l'Écosse, en Bretagne armoricaine. D'une façon générale, les Celtes, après avoir avancé vers l'ouest de l'Europe, ont reculé dans la même direction. Comme l'a écrit l'historien Henri Hubert, « ils se sont arrêtés là, s'accrochant aux rochers ».

Pour reconstituer l'histoire des Gaulois, on ne dispose que de textes grecs ou latins. Il n'existe pas de textes gaulois. César explique pourquoi dans sa « *Guerre des Gaules* ». Les druides, dit-il, « estiment que la religion ne leur permet pas de confier à l'écriture la matière de leur enseignement... parce qu'ils ne veulent pas que leur doctrine soit divulguée, ni que d'autre part leurs élèves, se fiant à l'écriture, négligent leur mémoire » (De bello gallico, VI, 14). On est donc obligé de faire confiance aux auteurs grecs et latins.

FAROUCHES GUERRIERS

Ceux-ci représentent les Celtes comme un peuple de haute taille, à la peau très blanche, à la chevelure blonde. En fait, ils n'étaient pas tous blonds naturellement. Les Gaulois, en effet, se teignaient ou se décoloraient les cheveux. Le savon, *sapo*, est une invention celtique et servait



CADIER

à cette opération. Ils portaient des vêtements de couleurs vives et variées, possédaient même des étoffes à l'écossoise. Vêtus de pantalons, de blouses et de manteaux agrafés, des tatouages ou des peintures de corps complétaient la parure. Moustachus, ils gardaient les cheveux mi-longs. Les Gaulois, peuple de guerriers et d'agriculteurs, se sont frottés aux Romains bien avant la conquête de César. Par deux fois, ils ont envahi l'Italie. Une première fois, ainsi qu'en témoignent des vestiges archéologiques, vers 700 à 500 avant Jésus-Christ, et une seconde fois, au temps de Tarquin l'Ancien, de 615 à 576 avant Jésus-Christ. C'est l'invasion de Bellovèse, neveu d'Ambigatus, roi des Bituriges. Ce nom de peuple signifie, en toute simplicité, « *rois du monde* ». La modestie n'étranglait pas les Gaulois... A cette époque, la Gaule était surpeuplée et il fallait conquérir de

nouvelles terres. Voilà donc Bellovèse et ses troupes en route. Au passage, ils fondent Milan et un certain nombre d'autres villes. Les Romains s'inquiètent de leurs succès militaires et envoient une armée qui se fait battre à plate couture sur l'Allia. Rome est prise sans beaucoup de difficulté,

semble-t-il. Ces débandades successives des Romains sont plutôt curieuses, si l'on se réfère à leur légendaire courage. Les Gaulois paraissent leur inspirer une sorte de terreur magique.

Polybe (1) nous éclaire en écrivant, à propos des guerres puniques : « *L'aspect de l'armée gauloise et le bruit qui s'y faisait les glaçaient d'épouvante. Le nombre des cors et des*

trompettes était incalculable ; en même temps, l'armée poussait de telles clameurs que l'on n'entendait plus seulement le son des instruments et les cris des soldats mais que les lieux environnants, qui en renvoyaient l'écho, semblaient ajouter leur propre voix à ce vacarme ».

A Rome, seul le Capitole résiste, sauvé par les oies fameuses. Le siège dure sept mois, sept mois durant lesquels les Gaulois font bombance. Leur goût prononcé pour le vin et la « grande bouffe » était bien connu des Anciens et l'image stéréotypée du Français ne sachant résister à la bonne chère descend tout droit des Gaulois. « *Aimant à l'excès le vin*, dit Diodore de Sicile (2), *ils en boivent si avidement que, devenus ivres, ils tombent dans un profond sommeil ou dans des transports furieux* ». A Rome, une épidémie de dysenterie s'abat sur eux. Ils sont campés au milieu des ruines de la ville.

C'est l'été, ils ont chaud et sont gens du Nord. La maladie se propage vite. Et puis, arrive la famine. Les Gaulois ne sont pas organisés pour mener de grandes armées, ils ne possèdent pas d'intendance et ont dévasté le pays. Les assiégés eux-mêmes sont à bout, une tractation s'engage : Rome verse une forte rançon et les Gaulois s'en vont.

SOUVENIR IMPÉRISSABLE

En tout cas, ils laissent un souvenir impérissable derrière eux. Leur arrivée avait semé une véritable terreur dans les populations italiotes. Henri Hubert indique que « *ces barbares à l'aspect étrange et qui venaient de si loin, furent pour l'Italie du IV^e siècle avant Jésus-Christ ce qu'a été le fléau de Dieu pour la Gaule du V^e siècle après Jésus-Christ, une calamité inéluctable, irrésistible et divine* ». Il faut dire que les Gaulois étaient de rudes guerriers. Ils avaient l'habitude de porter les têtes coupées de leurs ennemis au poitrail de leurs chevaux, ce qui devait achever de glacer d'effroi l'adversaire. Ces têtes étaient ensuite attachées aux portes des maisons. On peut voir en Provence, dans les ruines des cités de Glanum, de Saint-Blaise et d'Entremont des piliers qui sont des accrochours à crâne, portant encore des clous de fixation. Les têtes des ennemis les plus célèbres étaient embaumées dans de l'huile de cèdre et précieusement conservées. La tête du consul Postumius, tué par les Boïens, aurait été, selon Tite-Live, enrobée d'or pour servir ensuite de vase rituel.

Farouches guerriers, mais aussi excellents agriculteurs. Les techniques agricoles gauloises étaient supérieures à celles des Romains. Ces derniers, qui n'avaient que l'araire, leur ont emprunté la charrue. C'étaient également, ainsi que le montre l'archéologie, d'excellents orfèvres, d'une grande richesse d'invention. Les monnaies gauloises sont de vraies œuvres

d'art gravées. Les Gaulois aimaient la parure et ils ont fait des bijoux très originaux, des agrafes de ceintures et des épingles dont ils attachaient leurs manteaux, le torque ou collier, en or ou en bronze, des bracelets somptueux tel que celui d'or trouvé au bras d'un guerrier enseveli dans la tombe de la Gorge Meillet, ou encore en verre quelquefois relevé d'émail. Potiers, céramistes, charrons, ils excellaient aussi dans la métallurgie. Leurs épées étaient si bien forgées qu'elles ont probablement été adoptées par les Romains. Ils fabriquaient également des poignards destinés à frapper d'estoc, car leurs épées ne frappaient que de taille. Toutes ces armes portaient de riches décorations, souvent des incrustations de corail. Mais les Gaulois ne sculptaient que le bois, et l'on n'a retrouvé que peu de vestiges de ce genre, à part les statues en bois de la source de la Seine (divinisée) aujourd'hui au musée archéologique de Dijon. (3)

ZIZANIE POLITIQUE

Ce peuple a laissé des vestiges d'une civilisation avancée et originale. Sa structure politico-sociale n'était pas moins originale, et à bien des égards très moderne. Comme tous les Celtes, il n'avait aucune unité politique. *« Ils ont poussé jusqu'à la manie leurs tendances naturelles au particularisme, jointes à une attitude systématique de révolte contre tout ce qui était officiellement établi »*, écrit Jean Markale (*« Les Celtes et la civilisation celtique »*). En somme, c'est la zizanie. L'Etat dans la société celtique reste en général rudimentaire et presque indifférencié. Henri Hubert note (*Les Celtes, tome 2*) que *le roi n'a jamais été que le chef direct d'une petite unité avec des pouvoirs limités et personnels*

sur les autres éléments de son royaume.

Quand les

rois ont disparu en Gaule, ils ont été remplacés par des corps aristocratiques de magistrats qui n'ont pas constitué de républiques.

Les sociétés celtiques sont à l'état tribal et n'ont qu'un droit privé. Les contestations n'y comportent que des arbitrages. Comme il n'y a pas de ministère public pour le châtement des fautes, il appartient à l'offensé de contraindre l'offenseur à l'arbitrage et les torts ne comportent que la vengeance privée (sanglante) ou la compensation.

La base de tout, c'est la famille, au sens large du terme, c'est-à-dire la « gens » indo-européenne, comparable à celle des cités grecques ou de Rome. Plusieurs familles se groupent dans une tribu, le tuath en Irlande, le paqus de la Gaule romaine, la première unité sociale se suffisant à elle-même et possédant une hiérarchie bien déterminée, allant du chef aux esclaves, ses biens communautaires, ses règlements. Cette quasi-autarcie explique l'impossibilité d'unité politique, trait caractéristique des Gaulois, des Bretons (de Grande-Bretagne) et des Irlandais, sans parler des Ecossais et de leurs clans. La tribu habite une clairière (comme dans « Astérix ») et est entourée d'une marche (4). En Gaule, la frontière est marquée par des postes de douane ou de garde.

L'administration romaine en hérita et ces limites, pour les évêchés et les baillages, se sont en partie maintenues jusqu'à une époque récente.

En ce qui concerne la propriété du sol, la société celtique est basée sur la possession commune de la terre, à la différence de la société romaine. En Gaule, avant César, l'appropriation individuelle et la propriété collective ont coexisté, la propriété collective étant toutefois la plus importante.

La Gaule était une terre à blé et pour manœuvrer la grande charrue à huit bœufs, il fallait la coopération de plusieurs personnes. Mais la richesse de base, c'était le bétail.

Le système féodal celtique repose sur cette richesse en bétail. L'homme riche fait paître ses troupeaux sur les communaux qu'il tend à s'approprier, et, son troupeau croissant, il prête des



bêtes. Celui qui les reçoit contracte envers lui des obligations qu'un contrat passé devant le druide consigne avec précision. On prête du bétail libre, c'est-à-dire sans changement de condition, et du bétail serf avec changement de condition. Les débiteurs recherchent le bétail serf aux dépens de leur liberté car le prêt est alors économiquement avantageux. Serfs et hommes libres constituaient, en cas de contrat de cheptel, ce qu'on appelle, d'un terme gaulois utilisé par César, des ambactoi, c'est-à-dire des vassaux, du mot gaulois vassos, serviteur. Le contrat de cheptel a disparu très tôt en Gaule alors qu'il s'est maintenu fort tard en Irlande. Il explique en tout cas pourquoi les femmes, qui pouvaient posséder des troupeaux, jouissaient d'une situation privilégiée par rapport à celles des Grecques ou des Romaines.

GAULOISES EN CULOTTES

Le chef de la tribu est en général un homme, mais il y a eu des exemples historiques où la royauté celtique a été l'affaire des femmes. La reine des Icenis, Bodicéa, battue de verges par les Romains et ayant vu ses filles violées par les légionnaires, déclencha une révolte groupant tous les peuples de l'île de Bretagne en 61 après Jésus-Christ (5). On peut citer aussi la reine des Brigantes, Cartismandua (6). Les lois galloises précisait que la reine devait recevoir le tiers du butin de guerre ainsi que le tiers des amendes infligées au nom du code pénal. Quant à la tradition légendaire celtique, elle comporte de nombreuses figures fémi-

nines de la souveraineté, notamment dans les textes épiques irlandais et gallois. Ainsi, la reine Mebde de Connaught, fille du roi suprême d'Irlande et habile général en chef, qui se targue de posséder plus que son mari. Il lui manque cependant un taureau et elle est prête à tout pour obtenir une bête extraordinaire.

Dans le droit celtique, en effet, le conjoint le plus riche est le chef de famille. Chacun des deux époux doit apporter sa part. César écrit : « *Quand un homme veut épouser une femme, il doit payer une certaine somme, mais de son côté la femme doit donner le même montant. Tous les ans, on fait le compte de la fortune des deux parties. On garde les fruits qui en procèdent et c'est l'époux survivant qui jouira de la part qui était sienne, augmentée de tous les fruits du temps précédent* ».

La femme gauloise bénéficiait donc



d'une situation qui la mettait sur un pied d'égalité avec son mari, mari qu'elle avait d'ailleurs le droit de choisir. La femme celte, à l'inverse des Romaines, ne pouvait être mariée sans son consentement. « *Quand il y avait une fille à marier, on organisait un grand festin auquel étaient conviés tous les jeunes gens* », écrit Fulgose (7). La fille choisissait elle-même en offrant de l'eau pour laver les mains de celui qui était l'élu. Les Gauloises portaient la culotte, au propre comme au figuré. Une statue conservée au British Museum présente en effet une Gauloise en pantalons. Il a fallu plus de vingt siècles pour que les françaises aient de nouveau droit à cet attribut « éminemment masculin »... Les Gauloises accompagnaient leur mari à la guerre. Amien Marcellin écrit à ce propos : « *L'humeur des Gaulois est querelleuse et arrogante à l'excès. Le premier venu d'entre eux, dans une rixe, va tenir tête à plusieurs étrangers à la fois, sans autre auxiliaire que son épouse, champion bien plus redoutable encore. Il faut voir ces viragos, les veines du cou gonflées par la rage, balancer leurs bras robustes d'une blancheur de neige, et jouer des pieds et des poings, assenant des coups qui semblent partir de la détente d'une catapulte* ». Rien moins que des femmelettes... Chez elles, ces guerrières n'étaient jamais seules à supporter les travaux ménagers puisque, autour du couple, il y avait les parents, les grands-parents, les cousins, frères et sœurs... Il existait chez les peuples celtes une coutume appelée fosterage qui consistait à envoyer les enfants chez des parents nourriciers à l'égard desquels ils contractaient de véritables liens de parenté. Beaucoup d'enfants étaient ainsi élevés par la famille maternelle ou par les druides. Ainsi se créaient entre les jeunes des liens de compagnonnage et d'éducation. Autre aspect très original des Celtes : ils étaient les seuls à pratiquer le « divorce par consentement mutuel », institution qui fait couler tant d'encre aujourd'hui.

MARIAGE À L'ESSAI

Le mariage était contrat révisable. Bien plus, l'homme pouvait prendre des concubines à condition d'obtenir l'au-

torisation de sa femme. La concubine entraînait dans la famille avec un contrat d'un an jour pour jour. Ce « mariage annuel » dont on retrouve trace en France jusqu'au XIX^e siècle avec la coutume du louage des servantes pour un an, valait aussi pour les célibataires. Les tenants actuels du mariage à l'essai n'ont rien inventé. La liberté sexuelle était grande aussi semble-t-il. Selon César, les Celtes de Grande-Bretagne auraient partagé une femme entre père, frères et fils. Jean Markale fait remarquer qu'il « *est courant de voir dans les épopées celtiques, des hommes et des femmes s'unir, ne serait-ce qu'une fois, au hasard d'une rencontre* ». La fidélité celtique paraît sensiblement différente de la nôtre : on ne se jurait pas fidélité pour la vie. Il s'agissait plutôt d'un attachement à une personne d'élection, ce qui n'excluait pas d'autres aventures, pour l'homme comme pour la femme.

Ce statut privilégié de la femme chez les Celtes constitue un reste de la famille utérine ou gynécocratique. Dans les légendes celtiques, par exemple, la filiation de personnages comme Cuhulainn et Conchobar est indiquée par le nom de leur mère. Le droit irlandais attribuait à la famille de la mère les enfants nés hors mariage. Cette souplesse de mœurs, cette « sorte d'amoralité tranquille et souriante » comme l'appelle Jean Markale, respectaient profondément la liberté de chacun. On com-

LES DRUIDES ET L'AUTRE MONDE

Le druidisme, avec la langue, constitue l'élément d'unité majeur de la société celtique. Prêtre, voyant, législateur (il est juge et gardien des lois), professeur, éducateur, médecin, le druide est aussi magicien et sacrificateur. En Gaule, en effet, on pratiquait les sacrifices humains. Pomponius Mela (8) nous rapporte que la Gaule était habitée « *par des peuples fiers et superstitieux qui poussèrent autrefois la sauvagerie jusqu'à immoler des victimes humaines, regardant ce genre de sacrifice comme le plus efficace et le plus agréable aux dieux. Cette coutume atroce est abolie chez eux, ajoute-t-il, mais il en reste encore des traces : car, s'ils s'abstiennent d'ôter la vie aux hommes qu'ils vouent à leurs divinités, ils les conduisent néanmoins sur leurs autels et leur font de légères blessures* ».

Les druides ont été des philosophes mystiques qui auraient élaboré la doctrine de l'immortalité de l'âme. Ils enseignaient en effet que la mort n'est qu'un déplacement et que la vie continue dans le monde des morts, ce monde constituant un réservoir d'âmes disponibles. Ainsi, pour eux, les deux mondes, mort et vie, se côtoyaient sans cesse et des échanges



prend dès lors le choc des civilisations qu'a pu représenter la conquête romaine : pour les Romains, la femme celte jouissait de nombreuses prérogatives. Elle était par exemple associée à la vie politique et religieuse par les druides, les « très sages ».

s'opéraient entre eux. Cela explique le culte du sacrifice par transsubstantiation, et il n'est pas impossible que les druides aient cru à la métempsychose, dont des traces se retrouvent dans les mythes et les épopées. En fait, tout ce qui nous est parvenu des

druides eux-mêmes, c'est une sentence que Diogène Laërce nous a transmise dans sa « *Vie des philosophes* » (9) : « *Adorer les dieux, ne rien faire de bas, exercer son courage* ».

En Gaule, les druides étaient liés au chêne comme les clans totémiques sont liés à leurs totems. Ils en cueillaient le gui (rare sur les chênes d'ailleurs, peut-être est-ce ce qui en faisait la valeur ?) et en mangeaient les glands pour acquérir des pouvoirs divinatoires (10).

Les druides forment donc un ordre dans la société celtique, un ordre privilégié puisque ses membres sont exemptés de service militaire et d'impôts. À côté d'eux, il y avait les bardes, ou poètes, et les

vates, ou ovates, poètes et devins.

Les Gaulois honoraient des dieux innombrables parmi lesquels on peut citer Manannan, dieu de la mer, Esus, représenté sur un des bas-reliefs de l'autel des Nautes au musée de Cluny comme un forestier élaguant un arbre, le dieu de la lumière Belanos et la divinité solaire Belisama, Lug, dieu de la guerre, qui a donné leurs noms à Lyon, Laon et Loudun (Lugdunum : citadelle de Lug)... Il faut aussi mentionner la déesse-

mère dont le culte était en honneur chez les Gaulois.

L'une des statues de cette déesse, soi-disant honorée par les druides, se trouvait dans un sanctuaire souterrain à l'emplacement de la cathédrale de Chartres et cette « *virgo paritura* » est devenue Notre-Dame-de-sous-Terre, objet de vénération pour les pèlerins chrétiens. Les Gaulois honoraient aussi les sources et les fontaines, et les superstitions populaires françaises en ont gardé la trace : que de fontaines magiques qui rendraient les amoureux fidèles ou qui guériraient dans nos campagnes !...

La mythologie celtique sous sa forme orale était la seule en usage en Europe occidentale au moment des invasions romaines et les Romains ont pourchassé les druides qui représentaient sans doute pour eux un danger absolu. Comme le fait remarquer Jean Markale (dans « *La femme celte* »), les Romains étaient matérialistes et les druides spiritualistes. Les Romains voyaient l'Etat comme une structure monolithique étendue sur des territoires savamment hiérarchisés, les druides voyaient l'Etat comme un ordre moral librement consenti et dont le centre idéal était purement mythique.

qui furent aussi des traîtres. Il avait en outre un excellent service de renseignements, rarement pris en défaut. Et puis, avant tout, les Gaulois, francs-tireurs dans l'âme, étaient incapables d'unité. Le père de Vercingétorix, Celtill, avait été mis à mort pour avoir aspiré à la tyrannie. Les vieilles royautes celtiques étaient alors en voie de décomposition, non sans que le Sénat romain y soit pour quelque chose. Le fameux adage « *diviser pour régner* », César le connaissait à fond. Instabilité politique, luttes violentes entre les tribus : la bergerie était ouverte au loup. Cependant, comme l'a écrit Henri Hubert, « *la*

société gauloise avait des forces latentes de coordination qui se sont mises à jouer fort énergiquement mais un peu tard, avec un relatif succès, mais trop court ». Vercingétorix eut toutes les peines du monde à rassembler les Gaulois à Alésia mais cette levée en masse fut une opération remarquablement conduite et César a rendu hommage au chef arverne, qu'il a présenté comme un symbole de patriotisme, jeune, beau, brave, éloquent, modeste, jaloux de son pays jusqu'au sacrifice. D'ailleurs, il s'en est fallu de peu que le Romain n'échoue et il ne l'a pas caché. Une fois les Gaulois vaincus,

on est tout de même sur-

pris que leur civilisation ait été phagocytée aussi rapidement par celle des envahisseurs.

La Gaule n'avait pas encore le minimum de structures d'Etat sans lesquelles ne saurait se constituer une nation. En outre, il semble que la prestigieuse civilisation romaine ait exercé une forte attraction sur les Gaulois, notamment sur l'aristocratie qui adopte très vite les institutions de Rome. Pour faire partie des « gens bien », il fallait parler latin. Le reste suivit. Quelques révoltes sporadiques secouèrent encore le pays jusqu'à la fin du 1^{er} siècle de



UNE CONQUÊTE DIFFICILE

Mais avant l'absorption de la civilisation celtique, il a d'abord fallu que les Romains conquièrent la Gaule. On peut se demander comment César, avec environ 60 000 hommes, a pu réduire à sa merci ce grand pays en huit ans.

Il eut toujours des alliés en Gaule (11), des amis, des espions

notre ère et puis c'en fut fait de la vieille Gaule indépendante.

Les Romains, malins, pourchassèrent les druides, ciment de la Gaule celtique, qui pouvaient nuire à leur organisation socio-politique. La pensée des Celtes, individualiste à outrance, mystique, où l'imagination était reine, se heurtait au conformisme romain. Gaston Bonheur, dans « *Notre patrie gauloise* », illustre plaisamment ces deux mentalités antagonistes : « *la route romaine est toute droite, le chemin gaulois sent la noisette. La halte romaine est un palace, le repos gaulois une guinguette. Le plan romain est une géométrie développée autour du forum. Le brouillon Gaulois suppose qu'on traverse un ruisseau sur une planche branlante pour donner à manger aux poules* ». Le Gaulois, c'est le rat des champs, le Romain, le rat des villes. Ce dernier a gagné, et le coup de grâce a été donné par le christianisme qui s'est employé, avec quel zèle, à déraciner les dernières souches païennes et celtiques. Les édits de Charlemagne de 789 frappent les adorateurs des pierres et ceux qui pratiquaient des superstitions auprès des arbres et des fontaines.

Mais le christianisme, impuissant à rejeter dans l'ombre toutes les croyances ancestrales, a en fait assimilé de nombreux éléments païens. C'est pourquoi l'on trouve tant de sources dédiées à des saints ou à la Vierge dans des sanctuaires bâtis sur des tertres autrefois sacrés, et tant de pratiques bizarres qui remontent au plus lointain passé religieux de l'Occident. Ainsi, les jours de tempête, jusqu'à la fin du siècle dernier, les femmes d'Ouessant et de Sein récitaient un Ave maria à la Lune. A Langon, près de Redon, en Bretagne, existe une chapelle dédiée à sainte Agathe. Les femmes stériles, tous les 15 août (alors que la sainte Agathe se situe en février), allaient se frotter le ventre contre l'un des murs de la chapelle. Au cours de travaux, l'on découvrit sous le plâtre du mur une fresque du III^e siècle figurant

une femme sortant de l'eau, représentation de la déesse-mère chez les Celtes. Il y a environ 300 chapelles dédiées à sainte Anne en Bretagne, alors que dans le reste de la France il en existe fort peu. De même, fait curieux, le 1^{er} novembre, jour des morts, coïncide avec la fête de Samain, jour des morts également pour les Gaulois.

CONTES ET LÉGENDES

Le folklore aussi a gardé beaucoup des Celtes. Dans les contes, on peut considérer les fées comme les descendantes des divinités gauloises, les ogres comme d'anciens dieux des Celtes. Le Pantagruel de Rabelais jette du sel pour chasser ses ennemis qu'il assoiffe et ce geste n'est peut-être pas aussi anodin qu'il y paraît. Les druides auraient fait le même pour jeter une malédiction.

La Bretagne possède d'innombrables chants et contes populaires véhiculés par des générations de paysans et de marins. Tout le monde connaît la légende de la ville d'Is et Lancelot du Lac dont la saga primitive est d'origine armoricaine. Konan Meriadec, le roi et la reine des korrigans (êtres surnaturels aux multiples aspects appelés ozeganned dans la région de

Chanfrein en bronze provenant de Torrs (Ecosse). Un magnifique exemple de l'immense talent des artisans "grands bretons" à l'époque celtique pré-romaine.

Vannes), la fille de la mer, les sagas de Koadalan, de Yann ou de Gradlon le Grand sont sans doute moins célèbres mais constituent aussi la tradition celtique telle qu'elle est vécue en Bretagne.

Dans la littérature française, on ne peut bien sûr oublier « *Tristan et Yseult* », le cycle arthurien et la conquête du Graal, Merlin l'enchanteur et la fée Mélusine qui symbolisent l'esprit des Celtes à travers la puissance du mythe, mélange de poésie héroïque, de merveilleux, d'humour et de conception dramatique de la fatalité. (12)

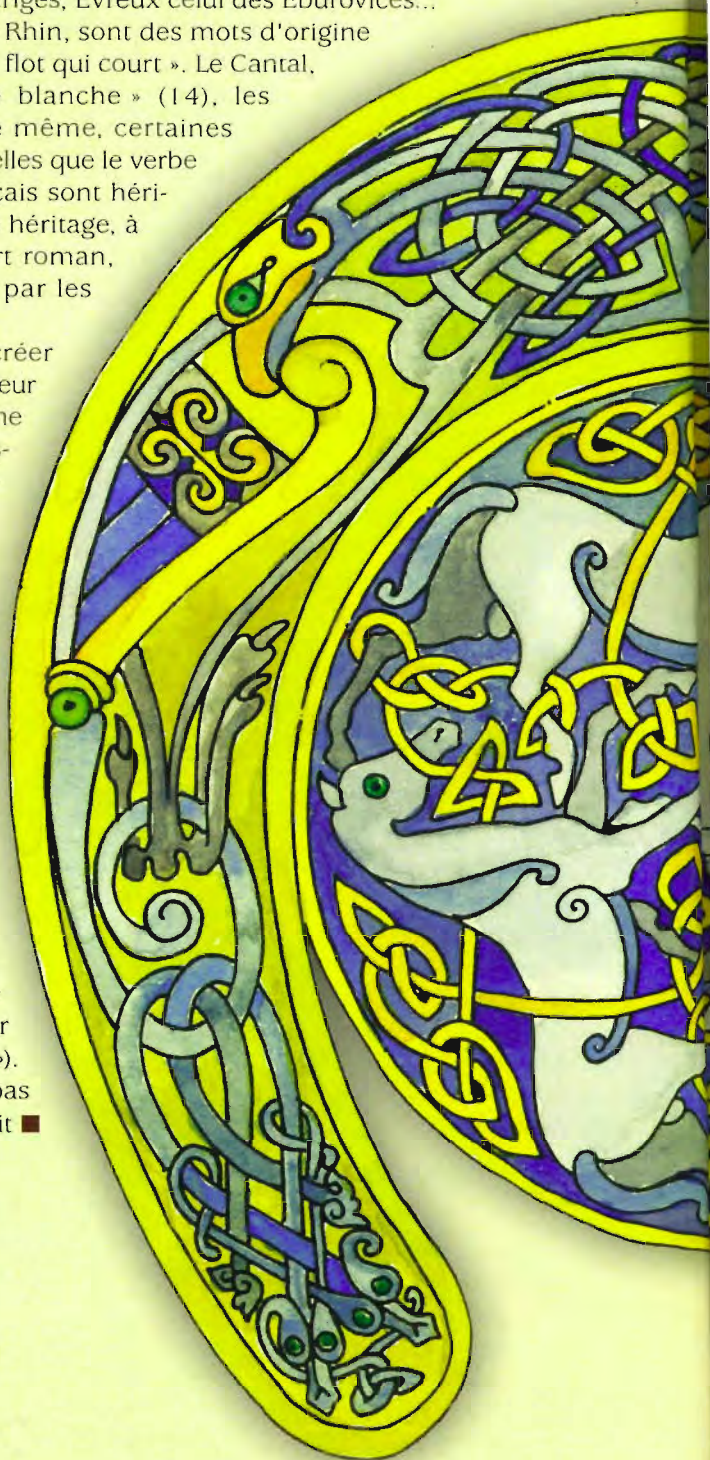
Et puis, il y a les druides. Du sérieux et du moins sérieux. Un celtisant érudit, M. Goulven Pennaod, membre du Gorsedd ou collège des druides de Bretagne, est le premier à dénoncer



le néo-druidisme fabriqué de toutes pièces au XVIII^e siècle. Le Gorsedd, fondé en 1900, est en fait purement séculier et « *a pour but de réunir des Bretons luttant pour la Bretagne armoricaine* ». Quant aux inaugurations de dolmens du « druide » Paul Boucher, aux « *diplômes de druides* » ou à la « *grande croix de Vercingétorix* » que décernent certains collègues druidiques de bazar, il s'agit pour M. Pennaod d'une « *vaste rigolade* ». Héritage vivant, en Bretagne, la langue a été longtemps sujette à une forte oppression culturelle. A la fin du XIX^e siècle et jusqu'au milieu du XX^e, tous les enfants surpris à parler breton devaient porter une vache ou un sabot de bois attaché autour du cou, comme marque d'infamie. Et vers 1930, M. Anatole de Monzie, ministre de l'Instruction publique, déclarait sans frémir : « *Pour l'unité de la France, la langue bretonne doit disparaître* »...

Le français actuel a gardé environ deux cents mots d'origine celtique, origine que le dictionnaire ne précise pas (13). Ainsi, char et charrette viennent du gaulois carruca, combe, grotte, arpent, lieue sont des mots gaulois (les Gaulois nous ont laissé leur cadastre, repris par les arpenteurs du fisc romain). La cloche vient du vieil irlandais cloc, la cruche de l'irlandais crecon et du gallois crochan. Le bas latin et le roman avaient conservé encore bien plus de termes gaulois. Enfin, il y a la toponymie, les noms de lieux qui, partout, rappellent l'ancêtre gaulois. Reims était le pays des Rémi, Vannes le pays des Vénètes, Paris celui des Parisii,

Bourges celui des Bituriges, Evreux celui des Ebuovices... La Seine, le Rhône, le Rhin, sont des mots d'origine celtique signifiant « le flot qui court ». Le Cantal, c'est la « montagne blanche » (14), les Ardennes, l'ours. De même, certaines manies syntaxiques telles que le verbe impersonnel en français sont héritées du gaulois. Autre héritage, à n'en pas douter : l'art roman, fortement influencé par les sculptures gauloises. Les Celtes n'ont pu créer d'Etats durables mais leur esprit vit encore comme en témoigne la renaissance de l'indépendantisme en Bretagne armoricaine. Ce peuple indestructible de paysans, de guerriers et d'artistes, vigoureux, original, querelleur, inventeur du « système D », c'est le fil conducteur de notre histoire. « *Poète et paysan, maladroît à la lutte, peigneur de comète, dépeigneur de filles, voilà notre ancêtre* » (G. Bonheur « *Notre patrie gauloise* »). Un ancêtre peut-être pas si éloigné que l'on croit ■



- (1) Historien grec ayant vécu longtemps à Rome, réputé pour ses analyses et son impartialité.
- (2) Historien grec, contemporain de César et auteur d'une bibliothèque historique dont on possède d'importants fragments.
- (3) Dans des vitrines techniques spécialement aménagées pour leur conservation.
- (4) Frontière militaire d'un état. Charlemagne en développa l'organisation et mit à leur tête des préfets qui devinrent « margraves » ou « marquis ».
- (5) Tacite précise qu'elle massacra 70 000 Romains, colons et alliés !
- (6) Dans l'actuel comté d'York. Alliée des Romains, elle fit prisonnier son époux qui, lui, luttait contre !
- (7) Auteur latin que certains pensent être le même personnage que saint Fulgence, tous deux ayant vécu en Afrique au VI^e siècle.

- (8) Géographe latin, parent de Sénèque.
- (9) Ecrite par l'écrivain grec vers 250 de notre ère.
- (10) Le tanin des glands est, au moins, très indigeste pour l'homme et peut être mortel pour beaucoup d'animaux ; il n'a aucun pouvoir hallucinogène connu. Il est intéressant de noter que le nom botanique du chêne, Quercus, viendrait du celtique « kaër gwez » bel arbre...
- (11) Les Eduens surtout.
- (12) Ces deux derniers points sont une quasi constante de la littérature irlandaise...
- (13) Le dictionnaire étymologique d'Albert Dauzat évoque parfois l'origine gauloise ou celtique de quelques mots.
- (14) Mais le Morvan n'est pas « la montagne noire » : ce fut par contre un roi breton contemporain de Charlemagne !



En Morvan, les toponymes d'origine celtique ou gauloise avérée sont peu répandus. Beaucoup sont noyés dans leurs évolutions latines et médiévales. Le nom Morvan lui-même, s'il a bien des homonymes bretons, est toujours sans origine sérieusement établie. Le gaulois, langue celtique relevant des langues indo-européennes, a évidemment certains mots « cousins » avec ceux d'autres langues, germaniques ou slaves. Le mot de « Huis » (la « maison » en néerlandais...), dont les hameaux portant ce nom sont concentrés dans le nord-est de la Nièvre, pourrait être rattaché à la porte (latin hostium) mais aussi au house anglais qui lui, vient de l'ancien teuton hus ou du saxon hud qui ont donné le verbe anglais hide, se cacher ! Quand les Morvandiaux actuels « se détorbent », les Anglo-saxons se « disturb » et ça n'a rien de celtique ! Il est difficile de jouer avec l'étymologie !

La toponymie est aussi délicate mais comme il est peu avantageux pour les envahisseurs successifs de traduire les noms de lieux, les traces originelles sont mieux conservées. On trouve ainsi pour Limanton, le celtique lieu où poussent les ormes. Dans Glux-en-Glenne, le celtique glenn est la vallée (dans la montagne), Brassy vient du gaulois bracco, le marais. Dun-les-Places et Dun-sur-Grandry sont colline et, par extension, place fortifiée. Blismes est le lieu consacré à la déesse Bélisama, la Minerve des Gaulois. La cabane gauloise, attega, se retrouve dans Athée (Saint-André-en-Morvan et Athez Roussillon). L'ouche, cette parcelle de qualité proche de la maison dont le nom est employé dans toute la Bourgogne, vient du celtique olca. Le pommier est à l'origine d'Avallon ; l'aballos gaulois ayant d'ailleurs la même origine que l'anglais apple (mais comme Apollon faisait moins rustique, certains l'ont adopté comme fondement étymologique de la cité. Erroné mais combien plus solaire !). Avalon est également une région du comté de Somerset, en Grande-Bretagne, dont le nom figure dans les chansons de geste et notamment dans la légende du roi Arthur. En breton, le pommier se dit aval et c'était l'arbre de la science et de la magie sous lequel enseignait Merlin. C'était aussi l'arbre des morts dans toutes les légendes celtiques ; à Plougastel-Daoulas, on plante encore des pommes dans un arbre symbolique sculpté : vendu aux enchères, il paiera des messes pour le repos des trépassés.

Le fruit défendu de la Bible devint vite une pomme pour les missionnaires évangélisant les Celtes car l'Eglise n'eut de cesse de « recycler » les traditions celtiques.

C'est ainsi que le dieu principal du panthéon celte, Lugh, dieu de la lumière, représenté avec une lance et fêté aux calendes de mai, devint Saint-Michel, « archange de lumière » équipé d'une lance, dont la fête (Saint-Michel d'été) est le huit mai... Les nombreux lieux-dits Michel, en Morvan et ailleurs, sont souvent d'anciens lieux de cultes dédiés à Lugh.

Quant à l'imposante massue que tient le Gaulois dans le dessin de Cadier, elle est l'un des attributs de Daghdha, le dieu-druide, père des vivants et maître des morts. Elle est en if (arbre existant en Morvan, toxique, mais peu répandu chez nous), tue par un bout et ressuscite par l'autre. Le Romain n'a pas cette culture et préfère la négociation !... L'autre attribut de Daghdha est le chaudron cher à Panoramix.

Michel Hortigue